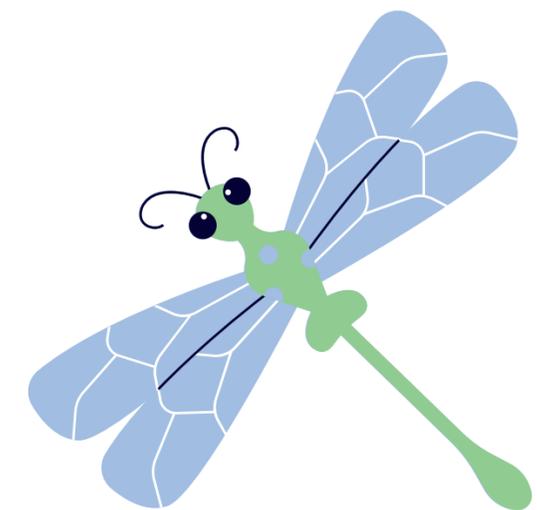




MARANGE-SILVANGE

Gestion Différenciée des Espaces



SOMMAIRE



Définition

Les enjeux

Les différents espaces

Les sites

Conclusion

DÉFINITION

La démarche de **gestion différenciée** s'inscrit dans une volonté de **développement durable** et une démarche globale de **respect de l'environnement**.

Elle est un outil qui permet de considérer l'espace communal comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés.

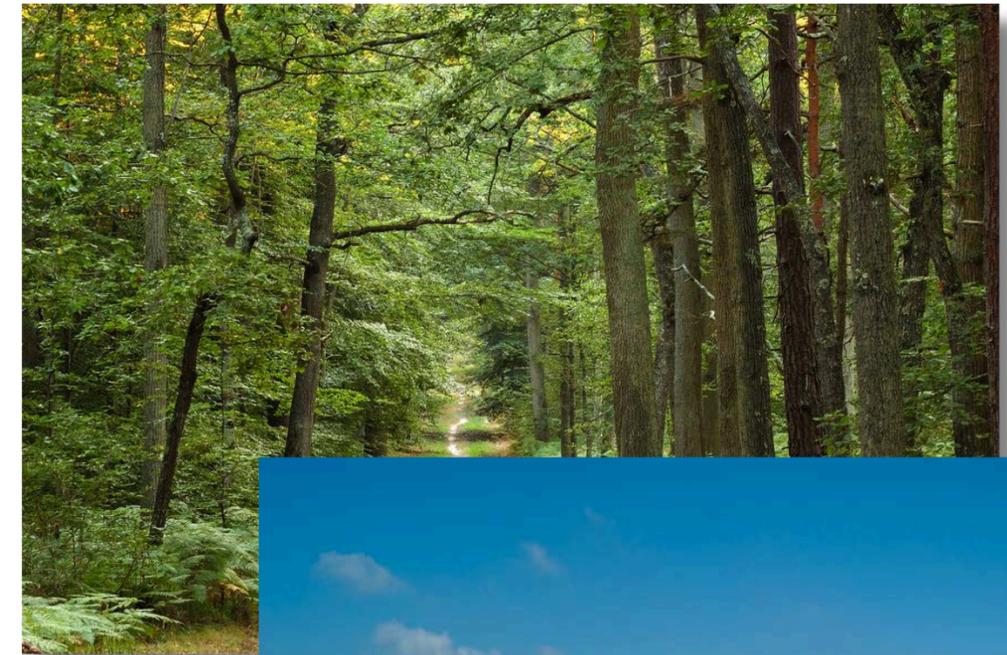
Elle proposera des espaces laissés à eux-mêmes, moins fauchés, pâturés... afin d'y conserver des refuges pour la **biodiversité**, une plus grande diversité de paysages. Contrairement aux terrains de football qui seront extrêmement tondus.

Elle tient compte de la démarche **zéro pesticide**.

Elle a pour but de conserver **l'intérêt écologique** d'un espace, tout en permettant un développement en adéquation avec l'utilisation du site.

Il s'agit de mettre en place un programme commun, permettant à chaque agent de savoir comment entretenir un espace en prenant connaissance de sa classification et du cahier des charges.

Elle permet donc des **économies de gestion**, en favorisant la biodiversité tout en réduisant les risques sanitaires et en recréant un lien entre **l'homme et la nature** au coeur de l'urbanisation.



LES ENJEUX

Sociaux:

- améliorer le cadre de vie des habitants par l'apport d'une diversité d'espaces
- éduquer le grand public à l'environnement
- favoriser l'autonomie des agents

Environnementaux:

- préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels
- gérer les ressources naturelles: valoriser les déchets verts, économiser la ressource en eau
- favoriser les écosystèmes existants et la biodiversité
- faciliter l'entretien sans pesticide

Économiques:

- faire face aux charges de fonctionnement dues à l'augmentation des surfaces
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers
- maîtriser les temps de travaux
- adapter le matériel

Culturels:

- valoriser l'identité des paysages communaux
- mettre en valeur les sites de prestiges et patrimoniaux
- diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier



LES DIFFÉRENTS ESPACES

Secteurs Marange - Silvange - Ternel



Entretien Soigné
Niveau 1



Entretien Suivi
Niveau 2



Entretien Particulier
Niveau 3



Entretien Raisonné
Niveau 4



Entretien Forêts
Niveau 5

ENTRETIEN SOIGNÉ - NIVEAU 1



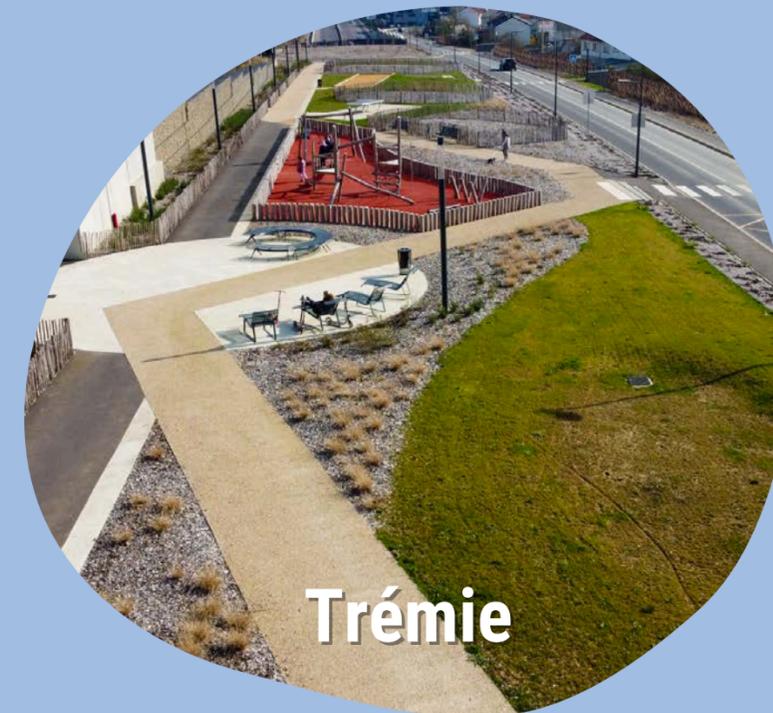
Place du marché



Mairie



Place
Mendès France



Trémie



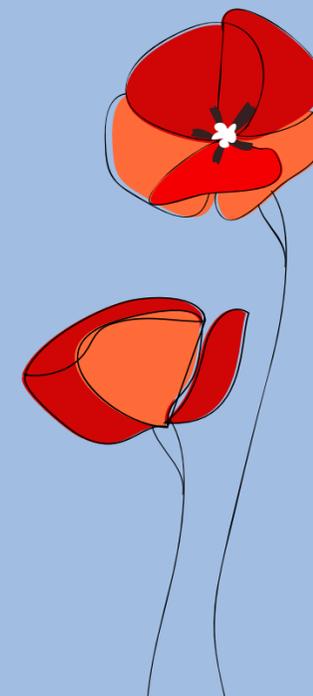
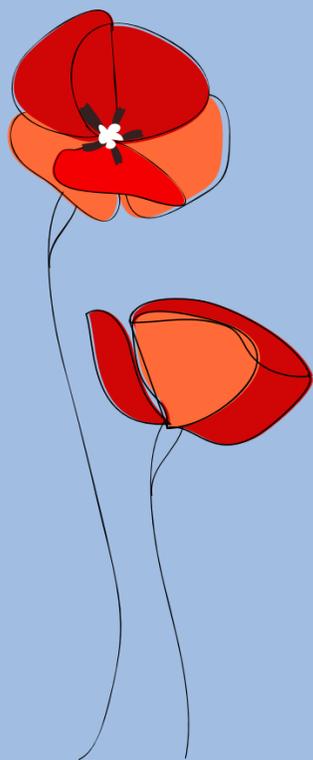
Entrée de ville
Jailly



Lavoirs



Entrée de ville
Silvange



ENTRETIEN SOIGNÉ

NIVEAU 1

Dans ces zones la nature est très maîtrisée, il s'agit d'espace de prestige à l'aspect très soigné et plutôt fleuri.

La coupe des gazons est rase, la taille est méticuleuse, les massifs sont paillés, fertilisés et arrosés, les chemins et allées sans plantes indésirables.

Un fleurissement saisonnier permet d'appuyer une forme de mise en scène de certains de ces lieux. Cela implique un engagement fort et permanent des agents des espaces verts pour l'entretien.

Le nettoyage des déchets est quotidien.





Les services techniques de la ville ont du modifier leurs habitudes de travail qui sont maintenant beaucoup plus ciblées, par zone, avec des consignes d'entretien très précises.

En effet, un planning annuel avec zonage est prévu. Ce planning est adapté en fonction des différentes demandes des Elus, des usagers, des Neocity et des impératifs.

Dans notre zone soignée - 1, nous effectuons un balayage mécanique des surfaces stabilisées.
Il faut compter **12 passages par an** pour un “zéro mauvaise herbe”.

Nous utilisons des brosses métalliques et synthétiques.

Pour être certain que celles-ci arrachent les végétaux, nous favorisons un passage après une légère pluie tout en réduisant la vitesse de progression de la balayeuse à 2 km/heure et en augmentant la vitesse de rotation des balais.

Le balayage offre un double intérêt, il permet de nettoyer et de désherber.

La surface à traiter représente environ **6 kilomètres**.

Il faut bien entendu coupler aux passages de balayeuse dans tous les endroits inaccessibles à celle-ci, un binage, arrachage, débroussaillage des adventices.

Un ramassage des déchets quotidien est nécessaire.



Le rendement horaire du binage arrachage étant faible, nous devons le limiter aux espaces prestigieux, cela représente tout de même **32 060 m²** et environ **642 heures de travail**.

La tonte dans ce zonage d'excellence est d'environ **28 000 m²**, fréquente, une fois tous les quinze jours, à une hauteur de coupe inférieure à 5 cm.

Un désherbage sélectif est opéré, un passage de scarificateur qui augmente la perméabilité du sol à l'eau et à l'air, élimine mousse et feutrage. Une attention particulière est portée à l'arrosage de ces sites, hors pelouse, avec l'eau de nos sources.

Concernant le nettoyage, les agents ramassent les papiers et débris à l'aide de pinces, souffleurs, aspirateur.

Un balayage manuel est exécuté. Le tri sélectif est réalisé dans la mesure du possible.

Dans ces espaces, le fleurissement est notable, l'emploi de paillage est systématique, les plantations sont vivaces et durables, peu gourmandes en eau, nous bannissons les essences exotiques.



ENTRETIEN SUIVI - NIVEAU 2



Cimetières



Voie verte
Seille Andenne



Église



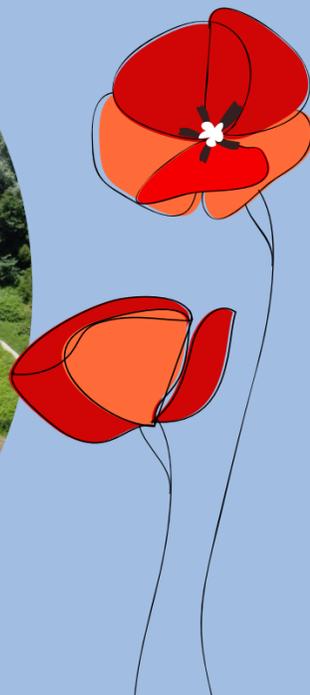
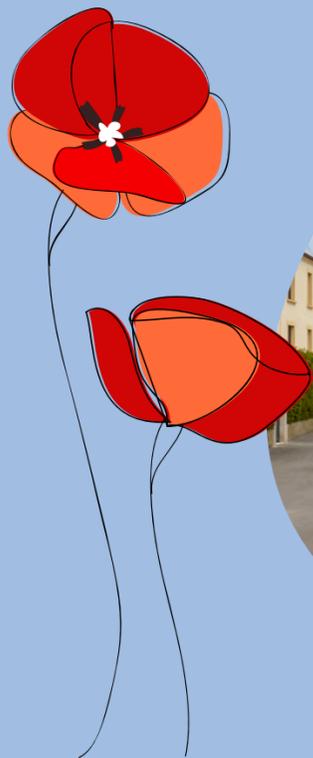
Rues principales



Chapelle



Étang



Nous sommes au sein d'espaces verts dits traditionnels, à l'aspect soigné, une domestication moins poussée de la nature, les interventions des agents sont moins visibles.

Nous laissons plus de place à une forme naturelle des arbustes, les végétaux sont plus libres, toute espèce végétale trouve sa place, trèfle, pissenlits, lichen... participent au développement de la biodiversité, favorisant la prolifération d'insectes. Nous laissons la "nature entrer en ville".

La coupe des gazons est moins fréquente et la taille se fait plus discrète.



ENTRETIEN SUIVI

NIVEAU 2

Dans le niveau 2, nous retrouvons un balayage afin d'entretenir au mieux les surfaces, mais en intervalle réduit à **six passages annuels** (hors sous traitance Vialys).

Le désherbage manuel est toujours de mise.

La tonte est effectuée **une fois toutes les trois semaines (sauf en hiver)**, pour une hauteur comprise entre 5 et 7 cm, aucun désherbage sélectif, aucune scarification des sols, pas d'arrosage.

L'entretien des cimetières représente une surface d'environ 6 000 m².

Nous pratiquons un binage, arrachage des mauvaises herbes à la main.

Les surfaces engazonnées sont tondues à la tondeuse.



ENTRETIEN PARTICULIER - NIVEAU 3



ENTRETIEN PARTICULIER

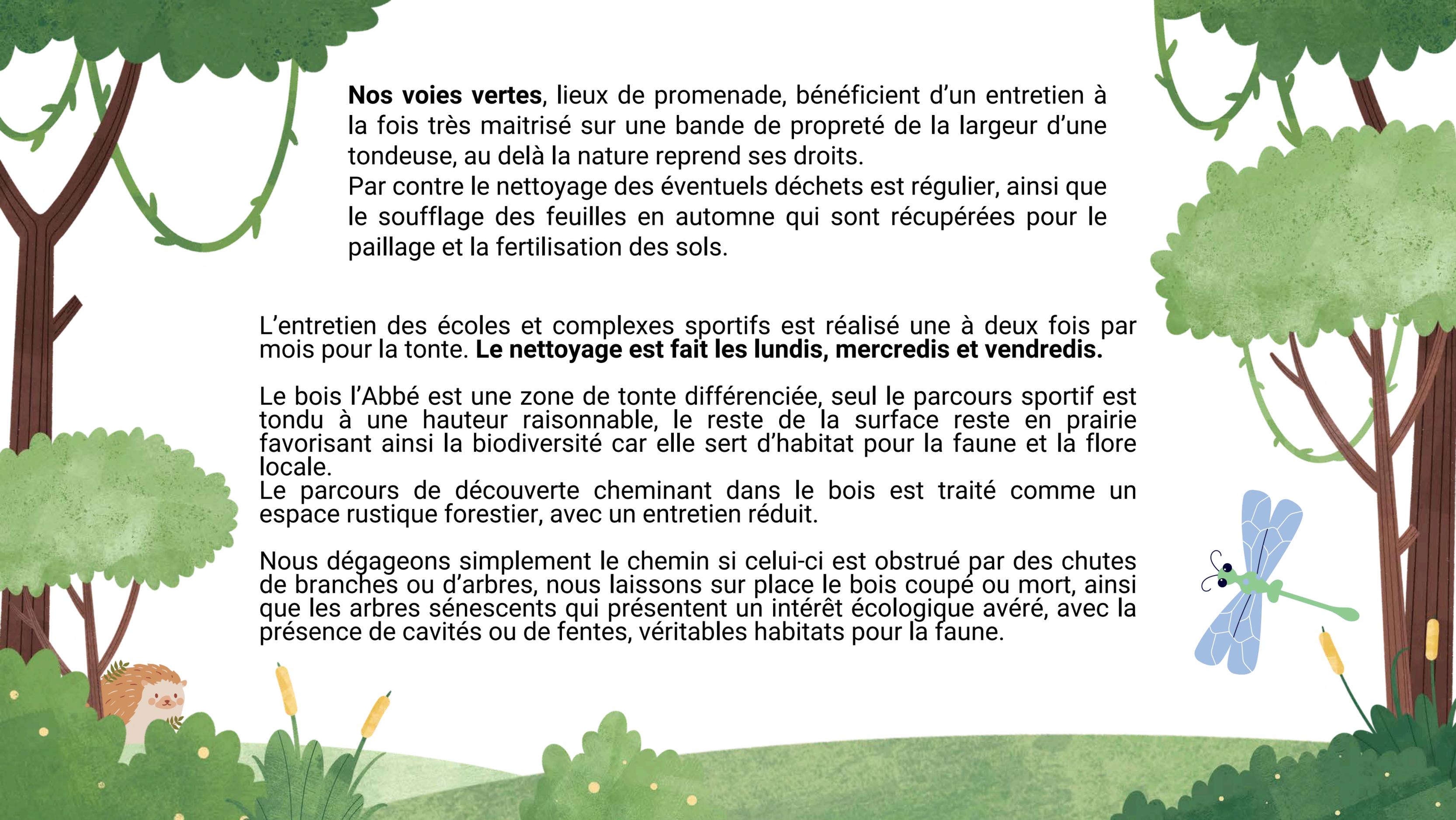
NIVEAU 3

Le niveau 3 est à la fois nature très maîtrisée et espaces de conception simple.

Notre stade Roger Berthel est un espace d'honneur, il s'agit donc d'appliquer un entretien très soigné nécessitant **plusieurs tontes par semaine, d'administrer des bactéries pour lutter contre les nuisibles, de capturer les taupes très utiles "mais pas sur un terrain de foot" pour fertiliser et alléger les sols, combattre les vers blancs et larves divers pour les relâcher plus loin .**

A contrario, la zone humide verra sa flore se développer spontanément sans intervention des jardiniers.



The background of the page is a colorful illustration of a forest. On the left, a large tree with a thick brown trunk and green foliage stands prominently. Below it, a small hedgehog with brown spines is visible among green bushes. On the right, another tree with a similar brown trunk and green canopy is shown. In the lower right area, a blue dragonfly with a green body is flying. The ground is depicted as a rolling green hill with various green plants and small yellow flowers.

Nos voies vertes, lieux de promenade, bénéficient d'un entretien à la fois très maîtrisé sur une bande de propreté de la largeur d'une tondeuse, au delà la nature reprend ses droits.

Par contre le nettoyage des éventuels déchets est régulier, ainsi que le soufflage des feuilles en automne qui sont récupérées pour le paillage et la fertilisation des sols.

L'entretien des écoles et complexes sportifs est réalisé une à deux fois par mois pour la tonte. **Le nettoyage est fait les lundis, mercredis et vendredis.**

Le bois l'Abbé est une zone de tonte différenciée, seul le parcours sportif est tondu à une hauteur raisonnable, le reste de la surface reste en prairie favorisant ainsi la biodiversité car elle sert d'habitat pour la faune et la flore locale.

Le parcours de découverte cheminant dans le bois est traité comme un espace rustique forestier, avec un entretien réduit.

Nous dégageons simplement le chemin si celui-ci est obstrué par des chutes de branches ou d'arbres, nous laissons sur place le bois coupé ou mort, ainsi que les arbres sénescents qui présentent un intérêt écologique avéré, avec la présence de cavités ou de fentes, véritables habitats pour la faune.

Pour notre niveau 3, un balayage mécanique des cours d'écoles est effectué à chaque vacances scolaires avec un minimum de 4 passages et au maximum 6.

Les espaces engazonnés sont traités **1 fois par mois** à l'autoportée, à la tondeuse, les finitions à la débroussailleuse, pour une hauteur de tonte à 7 ou 8 cm, nous ramassons l'herbe, aucun désherbage sélectif, ni arrosage ou scarification.

Le Bois l'Abbé est fauché **2 fois par an** et tondu pour Pâques, car nous y réalisons la chasse aux œufs.

Le parcours forestier est entretenu **1 fois par an**.

Les fossés et noues sont curés **3 fois par an**, tout comme nos têtes de ponts sont curées **1 fois tous les deux mois**.



Le terrain de foot “d’honneur” bénéficie d’un entretien très soigné. En effet le risque y est très élevé car il est drainé, l’arrosage est régulier, un manque d’eau serait fatale au gazon tout comme un excès.

La principale cause d’envahissement par les adventices est due à la hauteur de coupe, trop courte les mauvaises herbes prennent le dessus sur la pelouse.

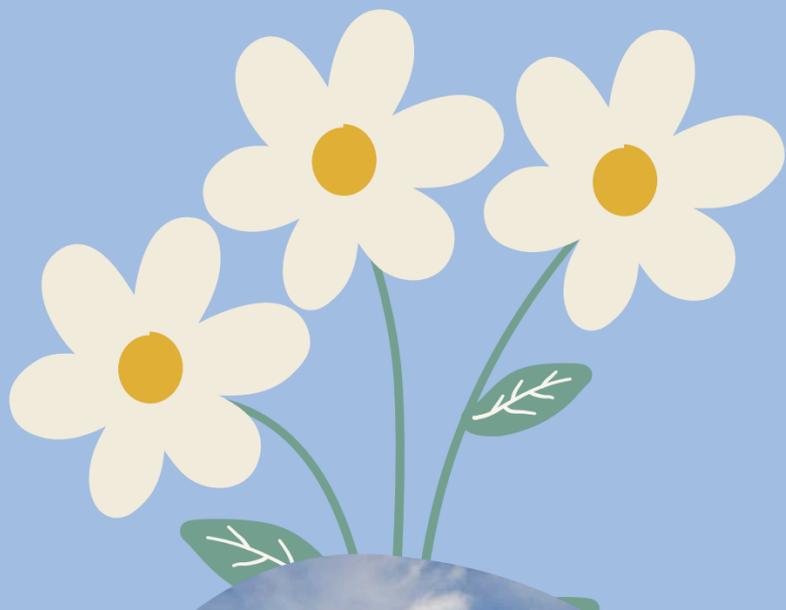
Nous restons dès lors sur une hauteur de 5 cm.

Nous sous-traitons l’aération du sol **2 fois par an**, celui-ci facilite le ressuyage du sol, élimine le feutrage, favorise la décomposition organique et surtout privilégie le chevelu racinaire du gazon.

Nous y adjoignons un décompactage en même temps que le sablage 1 fois par an.



ENTRETIEN RAISONNÉ - NIVEAU 4



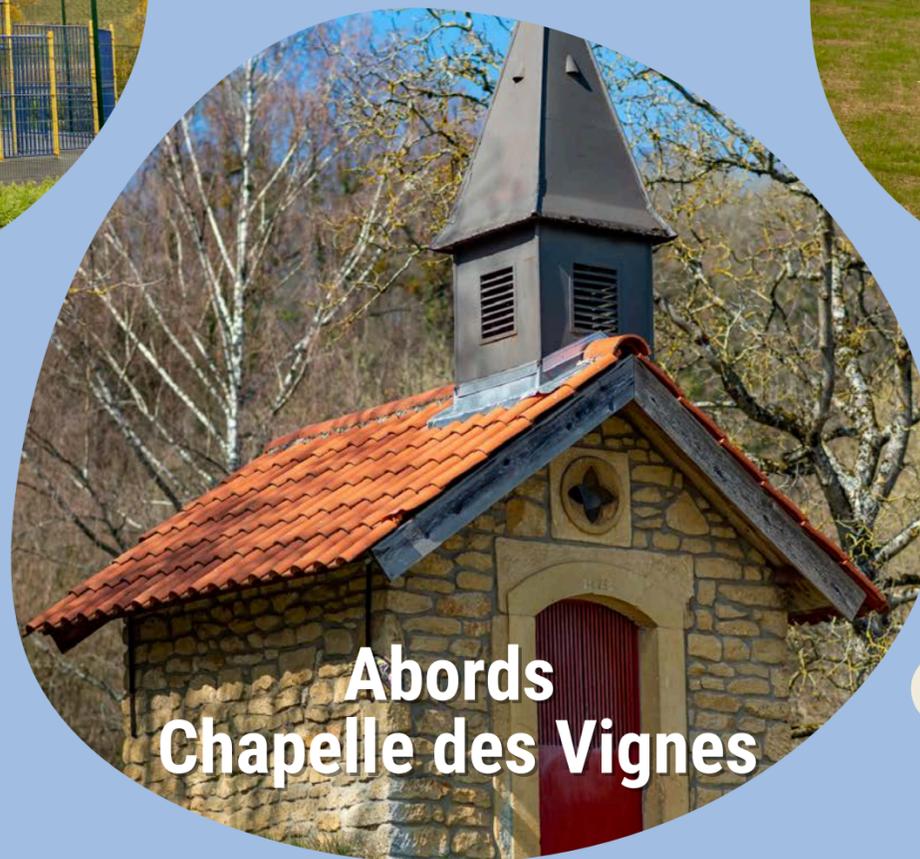
City stade
Seille Andenne



Le long des routes

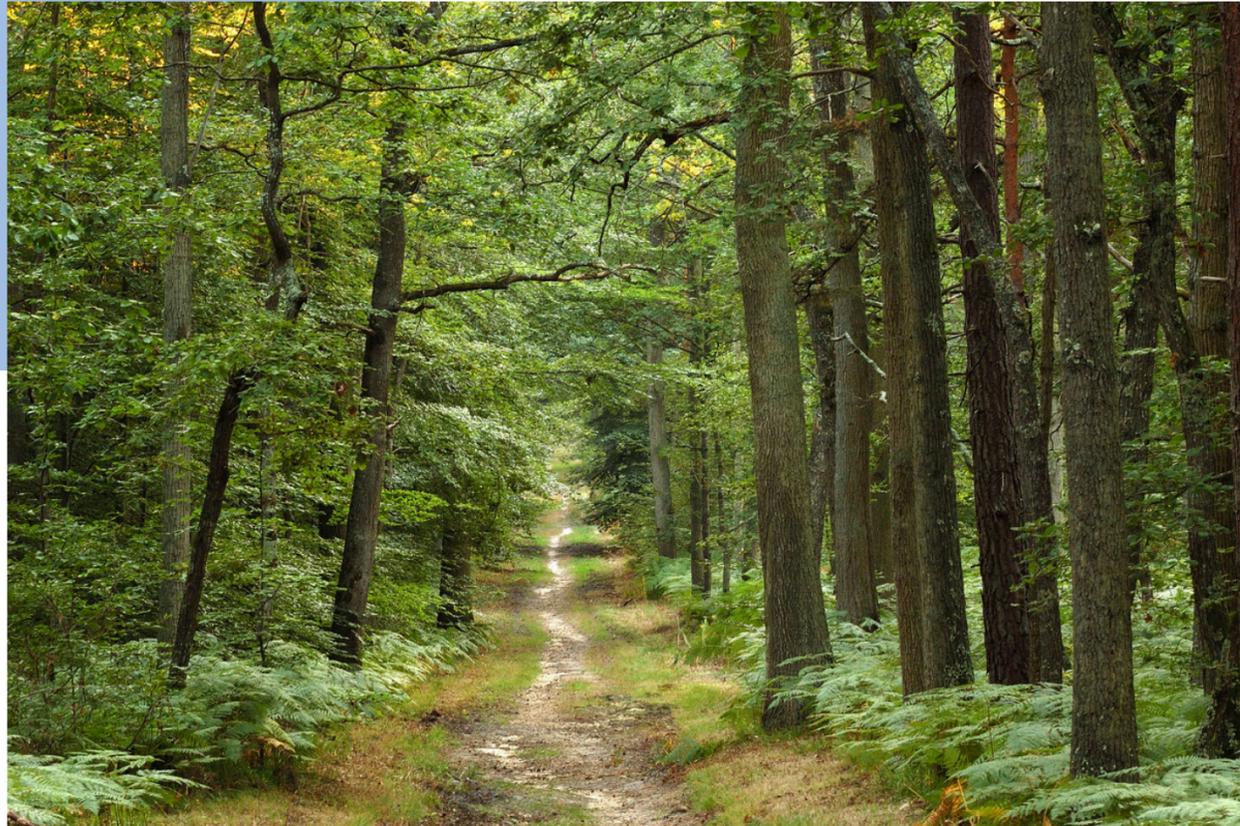


Route de Pierrevillers



Abords
Chapelle des Vignes





UN ENTRETIEN RUSTIQUE

La nature est chez elle. Une coupe est prévue 2 fois par an : fin d'hiver et fin d'été. L'entretien est extensif, la simplicité et la rusticité favorisent la faune et la flore.

Nous réalisons ces opérations de coupe avec l'épareuse et les débroussailleuses. L'herbe reste sur place.

ENTRETIEN FORÊTS

NIVEAU 5

Laisser la matière organique et le bois mort sur place sauf si le volume des "chablis" (arbres déracinés) est gênant pour la levée de certains semis. On peut, dans certains cas, laisser des "chandelles" qui sont soit morts soit dépérissants, à partir du houppier (la cime) qui est tombé par accident météorologique ou supprimé mécaniquement. Ils marquent le temps et permettent surtout la visite d'hôtes à forte valeur patrimoniale. Ceux-ci sont souvent en voie de disparition dans un cadre urbain ou péri-urbain. Il s'agit des chauves-souris comme la Noctule commune, des oiseaux cavernicoles comme le pic-vert et pic-noir, champignons (Faux Amadouvier, Pleurotte), lichens, insectes xylophages (Cerf-volant dit aussi Lucane, Longicornes, Scolytes) en arrivant en bas de la chandelle, la souche se creuse de tous cotés et c'est toute une faune qui sera protégée comme la martre, le mulot, le crapaud, l'Orvet, le gastéropode, l'araignée et la salamandre.

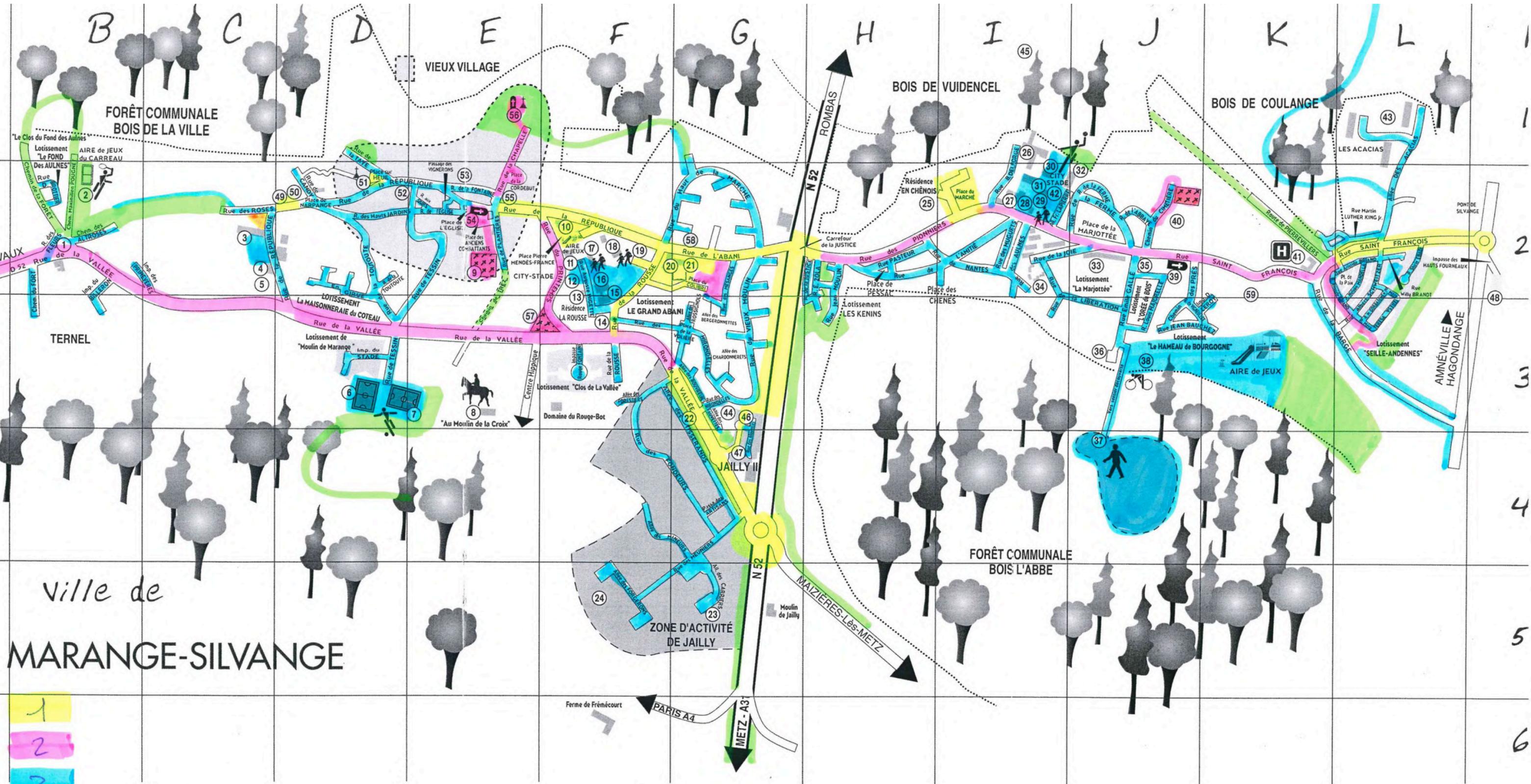
Certaines espèces d'arbrisseaux rudérales ouvrent progressivement la porte aux arbres et à la forêt; c'est exactement la même logique pour les insectes quand ils retrouvent un plus grand espace vital, ils ouvrent de facto la porte à de plus gros prédateurs.



DEVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ,

Qui se promet à l'aide d'une communication pédagogique avec le public. Il s'agit par exemple depuis quelques années de sensibiliser et d'impliquer les habitants en leur proposant des ateliers, des conférences, des visites, des concours de jardins potagers écologiques, des opérations ville propre, un partenariat avec la lpo... et à terme d'installer des panneaux explicatifs dans les lieux stratégiques emprunts de nature et de biodiversité: description du lieu, sa faune et sa flore, explication de l'importance de la sauvegarde de son écosystème...





ville de
MARANGE-SILVANGE

- 1
- 2
- 3
- 4

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

NOM DES RUES de MARANGE-SILVANGE

Abani (rue de l')	G 2	Leroy (Impasse D.)	K 3
Abbaye (rue de l')	J 2	Libération (rue de la)	I-J 3
Acacias (allée des)	L 1-2	Luther King Jr. (rue Martin)	K-L 2
Alouettes (rue des) (JAILLY II)	G 3-4	Majorelle (rue Louis)	J 2-3
Altroses (chemin des)	B 2	Mandela (rue Nelson)	L 2
Amitié (rue de l')	H-I 2	Marché (place du)	I 2
Anciens Combattants (pl. des)	E 2	Marjottée (place de la)	J 2
Artisans (passages des)	G 4	Mendès France (pl. Pierre)	F 2
Aulnes (rue des)	I 2	Mésanges (rue des)	G 2-3
Barge (rue de la)	K-L 3	Meuniers (rue des)	F 5 - G 4
Bauchez (rue J.)	J 3	Migette (rue Auguste)	F 2-3
Bergeronnettes (allée des)	G 3	Mineurs (allée des)	F-G 4
Billeron (impasse du)	B 2-3	Moulin (rue Jean)	H 2-3
Bouvreuils (allée des)	G 3	Moulin de Jailly	G 5
Brandt (rue Willy)	L 2	Muguets (rue des)	I 2
Briand (rue Aristide)	K 2, L 2-3	Nantes (rue de)	I 2
Brottier (rue D.)	B 2	Narpange (place de)	D 2
Candy (rue de)	D 2	Ours (rue aux)	E 2
Carriers (allée des)	G 5	Paix (place de la)	L 2
Chapelle (rue de la)	E 1-2	Pasteur (rue)	H 2
Chardonnerets (allée des)	G 3	Pessac (place de)	H 2
Chênes (place des)	H-I 2	Pierrevillers (route de)	K 2
Chênois (résidence en)	H 2	Pionniers (rue des)	H-I 2
Cimetière (chemin du)	J 2	Plantières (rue de)	E 2
Colibri (place du)	F-G 2	Pont de Silvange	M 2
Cordebut (place de la)	E 2	Pougné (chemin Maximilien)	B 2
Delforge (rue Bernard)	I 2	Prés (chemin des)	J 2-3
Ebadi (rue Shirin)	L 2	Primevères (imp. des)	B-C 2
Eglise (place de l')	E 2	Printemps (rue du)	F 2-3
Eglise (rue de l')	E 2	République (rue de la)	C-D-E-F 2
Fauvettes (allée des)	G 3	Roses (rue des)	C 2
Ferme (rue de la)	J 2	Rosignols (allée des)	G 3
Fleurs (rue des)	B 2	Rouge-Bot (Domaine de)	F 3
Fondeurs (rue des)	F-G 4	Rouge Fontaine (impasse)	F 3
Fontaine (rue de la)	E 2	Rousse (rue de la)	F 2-3
Forestiers (allée des)	F 3	Saint-François (rue)	J-K-L 2
Forêt (chemin de la)	B 2	Stade (impasse du)	D 3
Forgerons (allée des)	F 5	Schweitzer (rue Albert)	L 2-3
Fort (chemin du)	B 2-3	Taye (rue de la)	D 1-2
Frémécourt (ferme de)	F 6	Térèse (rue Mère)	L 2-3
Gallé (rue Emile)	J 2-3	Tessin (rue de)	E 2-3
Girue (en)	D 2	Tisserands (allée des)	G 3-4
Gorbatchev (rue Michael)	L 2-3	Toutoute (rue de la)	D 2
Haut de la marche (rue du)	G 2	Trez (chemin de)	E 2-3
Hauts Fourneaux (imp. des)	M 2	Vallée (rue de la)	B 2 / C-D-E-F 3 / G 3-4
Hauts Jardins (rue des)	D 2	Vieux Moulin (rue du)	G 2-3
Heuil (place sur)	D 2	Vignerons (passage des)	E 2
Hirondelles (rue des)	F-G 3	Vigneulles (rue Phil. de)	J 3
Joie (rue de la)	I 2	Volière (place de la)	G 3
Justice (rue de la)	H 2	Vuidencel (bois de)	H-I 1
Lapierre (Allée François)	I 2	Zola (rue Emile)	H 2

STRUCTURES

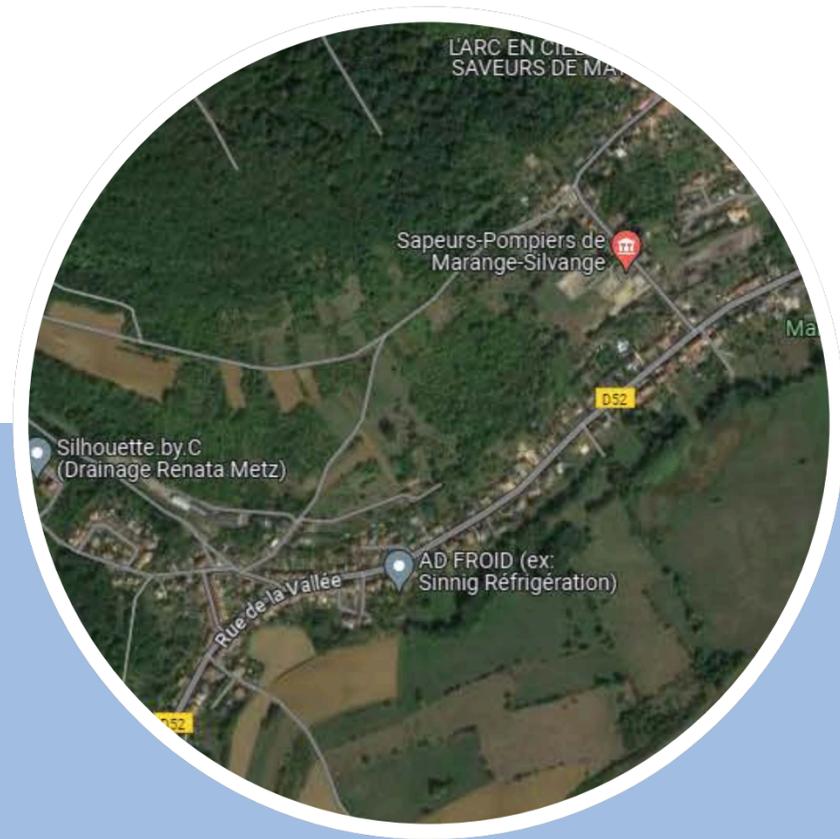
- 01 - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE TERNEL
- 02 - COURT DE TENNIS et AIRE DE JEUX
- 03 - BÂTIMENT LE RUCHER
- 04 - CENTRE DE SECOURS
- 05 - ATELIERS MUNICIPAUX
- 06 - STADE D'HONNEUR "ROGER BERTHEL"
- 07 - STADE SYNTHÉTIQUE
- 08 - CENTRE HIPPIQUE "Au Moulin de la Croix"
- 09 - CIMETIÈRE DE MARANGE
- 10 - LA POSTE
- 11 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA ROUSSE
- 12 - CITY STADE DE MARANGE
- 13 - LOGEMENTS LA ROUSSE
- 14 - RÉSIDENCE LA ROUSSE
- 15 - DOJO
- 16 - COSEC
- 17 - COLLÈGE "LES GAUDINETTES"
- 18 - LOGEMENTS COLLÈGE
- 19 - ÉCOLE MATERNELLE DE LA ROUSSE
- 20 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 21 - MAIRIE et ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI
- 22 - RÉGIE MUNICIPALE
- 23 - BASSIN DE DÉPOLLUTION (ZAC)
- 24 - DECHETTERIE
- 25 - RÉSIDENCE EN CHENOIS
- 26 - FOYER BERNARD DELFORGE
- 27 - SALLE ANDRÉ MALRAUX
- 28 - ÉCOLE MATERNELLE FÉLIX MIDY
- 29 - ÉCOLE PRIMAIRE FÉLIX MIDY
- 30 - SALLE DE BASKET NOCENTINI
- 31 - CITY STADE SILVANGE
- 32 - LOGEMENTS FÉLIX MIDY

- 33 - H.L.M. "La Marjottée"
- 34 - VILLAGE D'ENFANTS S.O.S.
- 35 - SALLE GABRIEL HENNEQUIN (CROIX BLEUE)
- 36 - BASSIN DE DÉPOLLUTION (SILVANGE)
- 37 - SENTIER DÉCOUVERTE ET ARBORETUM
- 38 - PISTE V.T.T.
- 39 - CHAPELLE SAINT PAUL DE SILVANGE
- 40 - CIMETIÈRE DE SILVANGE
- 41 - HÔPITAL SAINT FRANÇOIS
- 42 - CENTRE SOCIO CULTUREL ET ASSOCIATIF
CENTRE ACCUEIL ENFANCE JEUNESSE
- CENTRE MULTI ACCUEIL
- 43 - LES ACACIAS
- 44 - CENTRE COMMERCIAL
- 45 - EXPLOITATION AGRICOLE LEVAUX
- 46 - MAISON MÉDICALE
- 47 - PHARMACIE
- 48 - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

PRINCIPAUX MONUMENTS

- 49 - GRAND LAVOIR de MARANGE 19 ème Siècle
- 50 - LE BON DIEU de PITIÉ 17 ème Siècle
- 51 - CALVAIRE (1826)
- 52 - LE CHÂTEAU 17 ème Siècle
- 53 - ANCIEN PALAIS DE JUSTICE 16 ème Siècle
- 54 - ÉGLISE SAINT-CLÉMENT ET OSSUAIRE 1606
- 55 - FONTAINE et LAVOIR
- 56 - CHAPELLE DES VIGNES ET CALVAIRE
- 57 - CIMETIÈRE ALLEMAND 1870-1871
- 58 - CALVAIRE (CROIX PIERRE ROBERT)
- 59 - FONTAINE DE SILVANGE

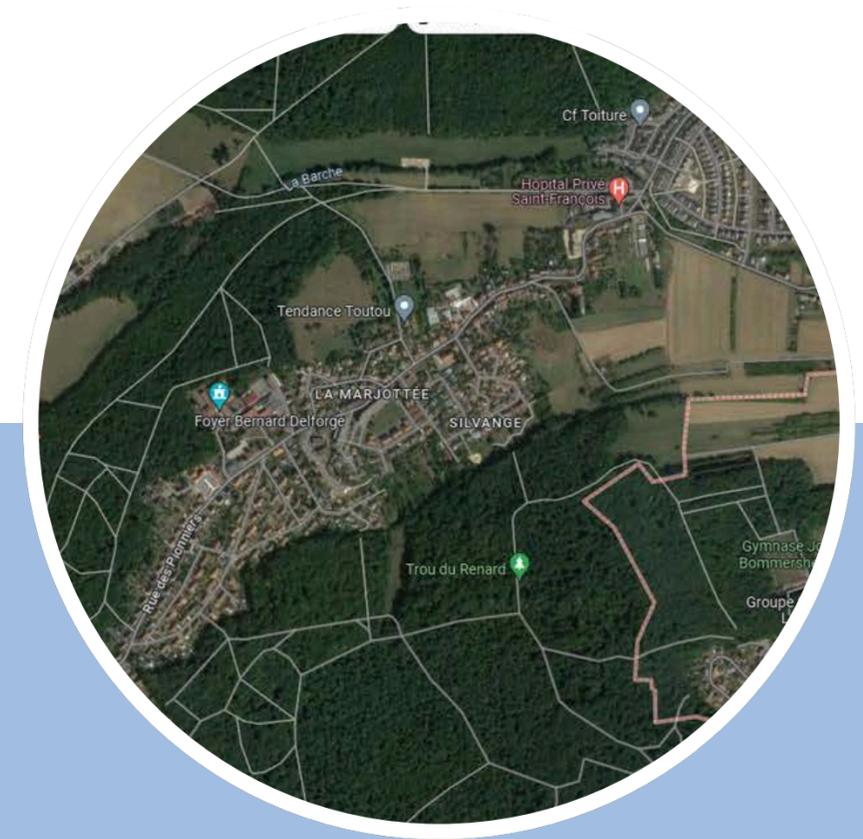
LES SITES



Ternel



Marange



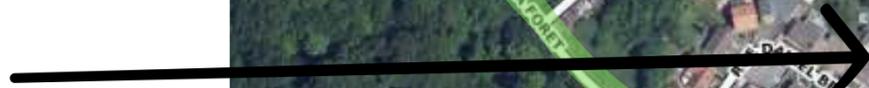
Silvange

TERNEL

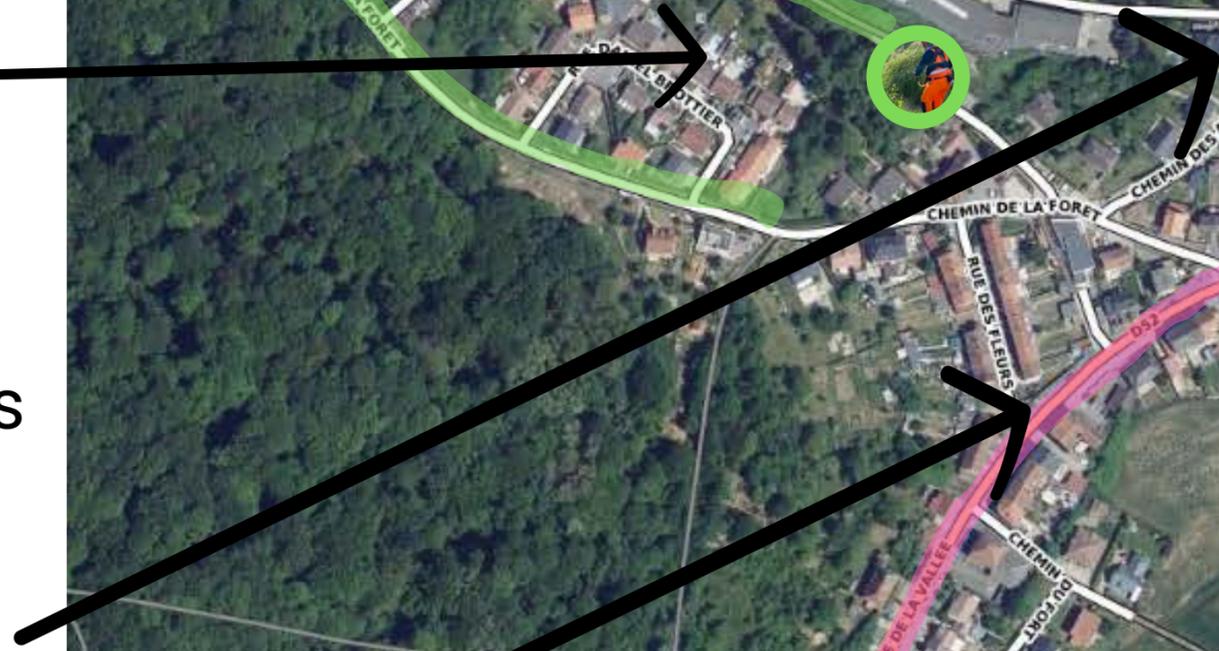
Chemin de la
fôret **niveau 4**



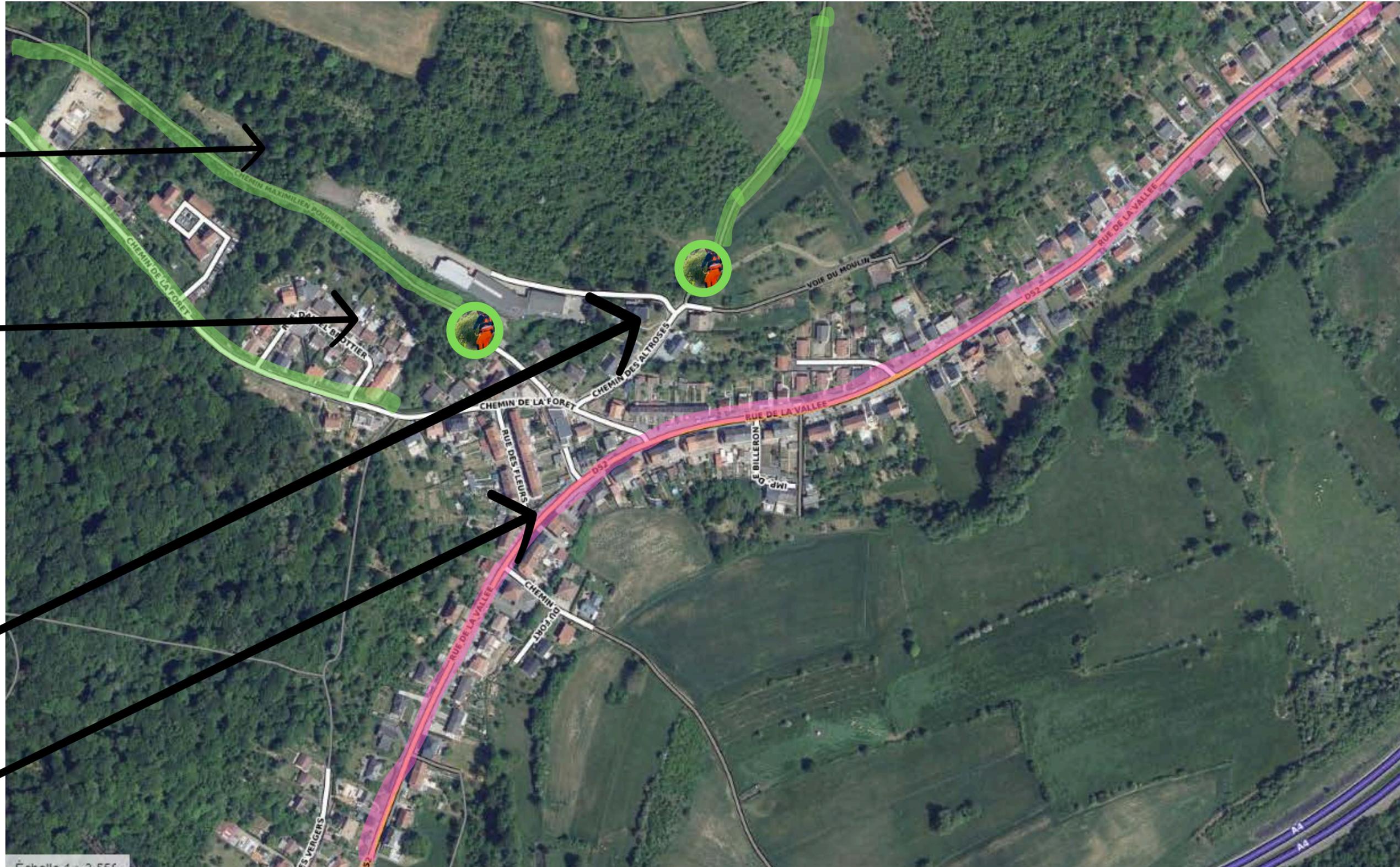
Centre technique
niveau 4



Chemin des altroses
niveau 4



Rue principale
niveau 2



MARANGE

Fossé niveau 3

Mairie niveau 1

Place Mendès
France niveau 1

Ensemble sportif et
scolaire niveau 3

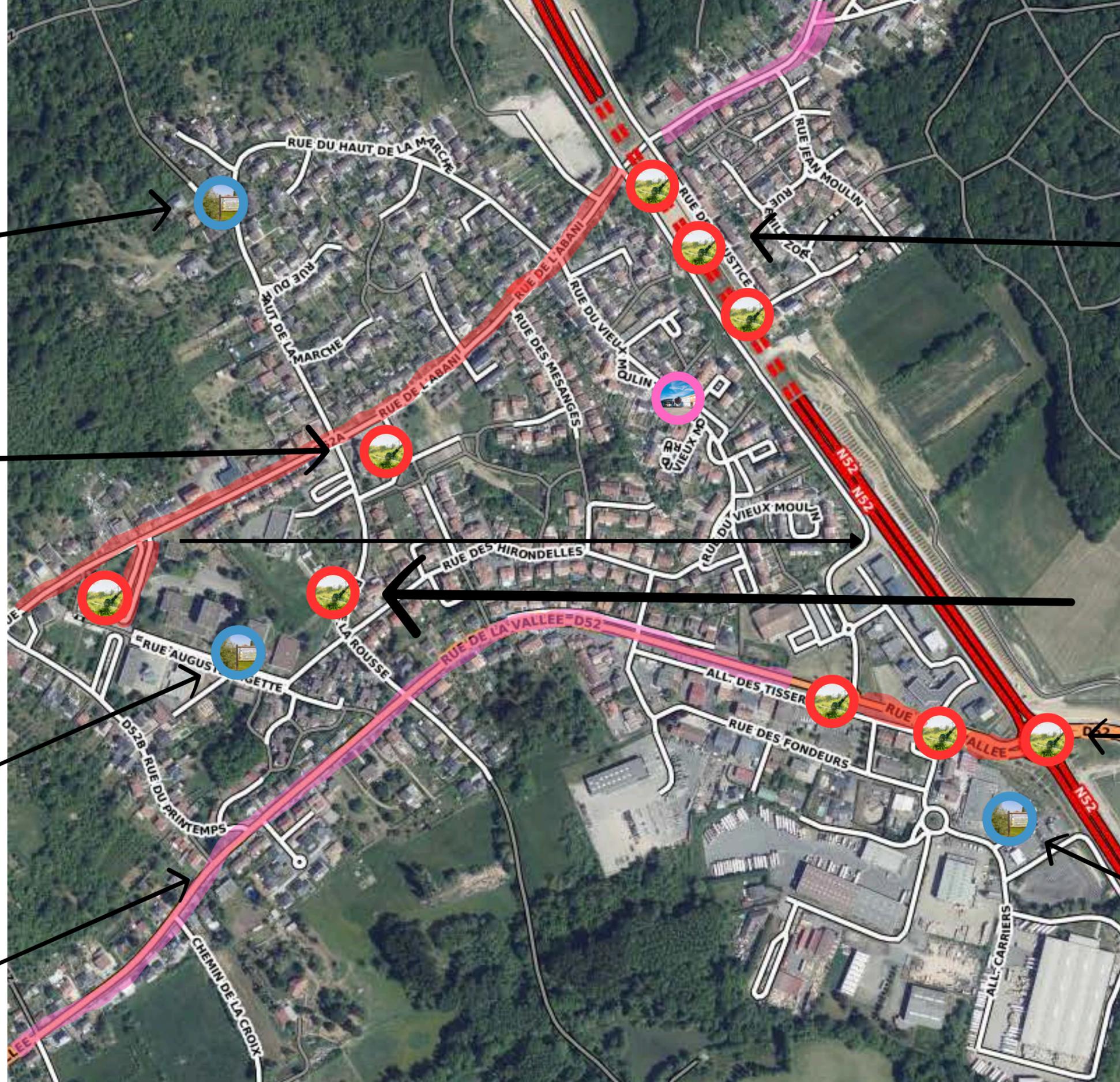
Cimetière des Prussiens
niveau 2

Trémie niveau 1

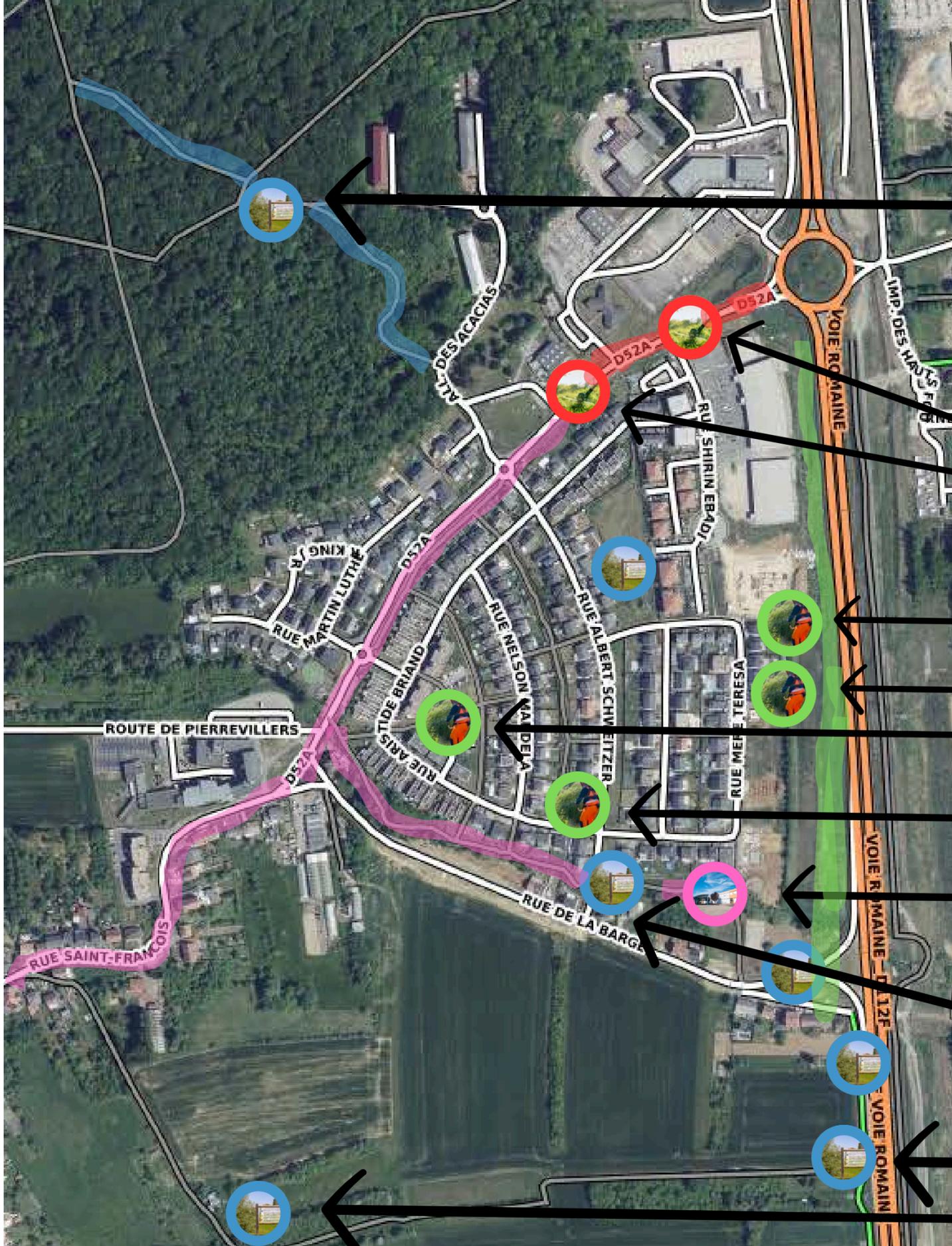
Rue du vieux
Moulin niveau 2

niveau 1

Entrée de Ville
Jailly niveau 1 et
niveau 3



SILVANGE



Voies vertes
niveau 3

Entrée de ville
niveau 1

Zone humide niveau 4

Fossé niveau 4

Place de la paix niveau 4

terrain Perrin niveau 4

Piste cyclable
niveau 2

niveau 3

City stade
niveau 3

niveau 3

niveau 3

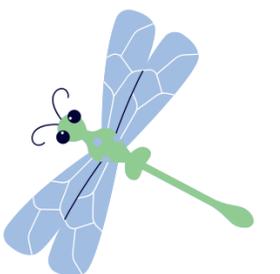
CONCLUSION

Si la mise en œuvre de la gestion différenciée a été conçue pour les communes, on pourrait également transposer certains principes dans le quotidien de nos administrés. Au delà des services de la ville, c'est une philosophie de vie, commune, citoyenne et éco-responsable qu'il faut savoir développer. L'obtention du label commune nature est d'ailleurs une opportunité pour communiquer l'engagement de notre commune et inciter nos citoyens à y adhérer tout naturellement.



On pourrait ainsi définir des espaces à usages différents : **jardins potagers, espaces partagés de détente, pour une gestion différenciée, RAISONNÉE et HARMONIQUE.**

Pour une petite ville VERTE où il fait bon vivre !



MERCI !



Centre Technique Municipal





WOLF JARDIN

GRUPPE
MET